

AGENDA RURAL – VENDEE – FEVRIER 2021

objectif	N°	Action	N° Mesure Agenda rural	mesure à suivi renforcé	chef de file/ coordination
Axe 1 – TRANSITION ECOLOGIQUE					
Accompagner les territoires dans la rédaction du volet écologie des CRTE	I-1	Mieux articuler les CTE et autres contrats (PCAET, TEP-CV...) et les CRTE pour les territoires couverts par les deux dispositifs	18		ANCT
Accompagner l'élaboration et la concrétisation des projets alimentaires de territoire ainsi que l'approvisionnement en circuits courts	I-2	Développer les projets alimentaires territoriaux (PAT) et les programmes agricoles expérimentaux, Encourager l'approvisionnement en circuits courts des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État	10,13	1,2	ANCT
Encourager l'élaboration de Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)	I-3	Encourager l'élaboration de projets de territoire pour la gestion de l'eau afin d'économiser de mieux partager l'eau	22	3	DDTM
4- Soutenir les projets vertueux et soucieux de l'environnement	I-4	Utiliser les leviers DSIL relance, DSIL rénovation énergétique	20, 97,165		PREF
Axe 2 – COHESION TERRITORIALE ET ATTRACTIVITE					
Redynamiser et soutenir les petites centralités	II-1-1	Accompagner le programme « Petites villes de demain » et mettre en place les ORT	23,26	4,5	DDTM
	II-1-2	Soutenir l'initiative portée par le groupe SOS dans le but de déployer 1 000 cafés dans les territoires ruraux	39	8	DDTM
	II-1-3	Faire du Fonds départemental Mutualisé de Revitalisation un véritable outil d'aménagement du territoire et de soutien des projets économiques dans les territoires ruraux ayant subi une fermeture d'entreprise ou une suppression importante d'emploi	50	12	UD-DIRECCTE CCI
Assurer la couverture en infrastructures numériques et téléphonie mobile	II-2-1	Assurer le respect des conventions de couverture numérique signées par les opérateurs	32	6	PREF/MCP
	II-2-2	Associer les associations d'élus au suivi rigoureux du déploiement par les opérateurs (associer les maires aux décisions d'implantation des pylônes, suivi des calendriers, meilleure coordination locale sur les choix d'implantation, meilleure coordination entre les opérateurs et les RPI, etc.)	33	6bis	PREF/MCP
Soutenir l'emploi et la formation professionnelle	II-3-1	Soutenir la formation professionnelle et l'adaptation emploi/compétences dans le cadre des plans d'actions des CLEFOP (notamment apprentissage, alternance, formation professionnelle) en s'appuyant sur les parcours emploi compétence	46	11	UD-DIRECCTE
	II-3-2	Promouvoir les métiers en tensions, notamment en communiquant sur les opportunités d'emploi en milieu rural, en revalorisant les métiers liés au vieillissement)	47,65		UD-DIRECCTE
	II-3-3	Accompagner les parcours des jeunes notamment en renforçant le rôle des missions locales et mettant en œuvre le plan 1jeune/1solution	43		UD-DIRECCTE
	II-3-4	Mobiliser le Plan d'Investissement dans les compétence	54		UD-DIRECCTE
	II-3-5	Soutenir et promouvoir l'enseignement agricole	11		DRAAF
Axe 3 - COHESION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS					
Améliorer l'accessibilité aux parcours de soins	III-1-1	Attirer de nouveaux praticiens (en accélérant le recrutement et le déploiement du nombre de médecins salariés en zones sous-dotées, en assurant le déploiement effectif des stages d'internes en priorité en zones sous denses, notamment dans les zones rurales avec un encadrement adapté	57,58	14,15	DT ARS
	III-1-2	Mettre en œuvre le plan « Ma Santé 2022 »,	59		DT ARS
	III-1-3	Promouvoir et expérimenter de nouvelles formes d'organisation des soins de premier recours mais aussi la coordination de la prise en charge de patients	60, 61,63 et 64		DT ARS
	III-1-4	Développer les plateformes de télé-médecine dans des points de contact adaptés dans les territoires ruraux	62		DT ARS
Améliorer l'accessibilité aux services, aux droits et aux usages du numérique	III-2-1	Poursuivre le déploiement du réseau France Services, en veillant à sa bonne articulation avec les mairies	80, 81, 82, 83, 85, 89	17,22	PREF
	III-2-2	Soutenir la mise en place de tiers lieux et points d'accès au numérique notamment dans le cadre du programme " Nouveaux lieux, nouveaux liens"	36 et 37	7 et 7 bis	PREF
	III-2-3	Faciliter l'action et protéger les aidants numériques en expérimentant Aidants-Connect dans les territoires ruraux	84,86		PREF
	III-2-4	Développer le service civique pour accompagner les usagers dans leurs démarches	87	21	SDJES
Promouvoir les actions en faveur de la jeunesse : formation, engagement et insertion	III-3-1	Faciliter l'accessibilité aux parcours éducatifs : accès aux stages de troisième pour les jeunes issus des ZRR, cordées de la réussite, campus connectés, mieux accompagner les enseignants, veiller au maillage du territoire et à la mobilité des jeunes	42,70, 71, 72, 74, 75, 76, 95	9, 20,19, 19bis,	PREF/MCP
	III-3-2	Poursuivre le déploiement dans les territoires ruraux du dispositif « La Boussole des jeunes"	91		SDJES
	III-3-3	Déployer les services civiques dans les territoires ruraux, notamment auprès des personnes âgées et dans les collectivités territoriales	96		SDJES
	III-3-4	mettre en œuvre le plan 1 jeune 1 solution			UD-DIRECCTE
	III-3-5	Étendre le volontariat territorial en entreprise (VTE) aux territoires ruraux en tension	44	10	UD-DIRECCTE
	III-3-6	Promouvoir volontariat territorial en administration (VTA) afin d'attirer des talents dans les collectivités rurales	147		UD-DIRECCTE
Soutenir les pratiques sportives et culturelles	III-4-1	Inclure la thématique dans les CRTE	176 à 181		DDTM
	III-4-2	Accompagner les clubs sportifs en milieu rural	109, 110		SDJES
	III-4-3	Soutenir la culture en veillant à la mobilisation des dispositifs de la DRAC et en accompagnant les projets de micro-folie.	103,106	23	DRAC
	III-4-4	Faire du financement des projets portés pour la ruralité l'une des priorités du fonds de soutien à la vie associative (FDVA)	98		SDJES
Encourager les mobilités	III-5-1	Soutenir la mobilité des jeunes	92, 93,118		MDEDE, DDTM
	III-5-2	Favoriser les plateformes de mobilités en zones rurales en ouvrant des possibilités de financement par les collectivités au titre de leur compétence mobilité solidaire	115		MDEDE DDTM
	III-5-3	Promouvoir la mobilité solidaire pour les publics les plus isolés et les plus âgés	117	25	DDCS
Renforcer la sécurité du quotidien	III-5-1	Renforcement des dispositifs de prévention à l'égard des publics vulnérables et spécifiques comme les agriculteurs (sécurité des exploitations agricoles)	119 -122		PREF
	III-5-2	Elargir la participation citoyenne aux dispositifs de sécurité du quotidien à travers la formalisation de conventions « chasseurs », « promeneurs » ou « agriculteurs vigilants » en fonction des besoins des territoires.	120	26	PREF
Axe 4 – ENCOURAGER ET SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES					
Proposer une nouvelle offre d'accompagnement des territoires	IV-1	Mettre en place l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et mettre en place les outils d'accompagnement	142,150, 149, 151, 152 et 155, 167, 168	30, 30bis, 31	DDTM
Accompagner les territoires dans la conduite de leurs projets et mettre en place les CRTE	IV-2	Elaborer les CRTE	176 à 181		DDTM